

Image not found or type unknown



Heures déclarées au fisc

Par **chantalounette**, le **09/05/2015 à 10:33**

Bonjour,rrnJe travaille en temps complets depuis 2013.J'ai signé un CDI de 35 h.Pour l'année 2014 j'ai étai en arrêt maladie plusieurs mois.Mon employeur me déclare un certain nombres d'heures au fisc.J'ai étai payé une partie par mon employeur et l'autre partie par la CPAM.rnPouvez vous me dire si je dois maintenir le nombres d'heures ou si je dois cocher la case à plein temps?rrnCordialement.